



AVIS À L'INDUSTRIE

24 avril 2009

Objet : Développement importants au programme Du talent à l'écran 2009-2010 Marché de langue anglaise – Région de l'Atlantique

En mai 2008, le service de développement des affaires de Téléfilm Canada a lancé son nouveau programme Du Talent à l'écran (le « PTE ») conçu pour soutenir les initiatives et les festivals canadiens qui, à leur tour, encouragent la réalisation des objectifs généraux de Téléfilm d'élargir les auditoires, de développer le potentiel de l'industrie canadienne du film et d'être un administrateur efficace.

Téléfilm Canada choisit des candidats qui reçoivent des fonds de soutien en s'inspirant de la façon dont leurs projets s'harmonisent aux objectifs du PTE, aux critères de sélection et aux objectifs régionaux.

Pour l'exercice financier 2009-2010, le bureau régional de l'Atlantique désire clarifier la manière dont ce programme sera administré dans le marché de langue anglaise relativement : (1) à la mise en application d'une date de clôture des demandes, (2) au processus et aux critères entourant la prise de décision du financement, (3) au soutien de Téléfilm à d'autres initiatives plus modestes et (4) aux priorités du bureau régional de l'Atlantique.

1. NOUVEAU! DATE D'ÉCHÉANCE DES DEMANDES

L'exercice financier 2009-2010 de Téléfilm (1^{er} avril au 31 mars) sera le premier exercice pour lequel Téléfilm fixera une date d'échéance des demandes de PTE, composant langue anglaise. Les demandes complètes de financement pour l'exercice 2009-2010 doivent être déposées au plus tard le 2 novembre 2009. Comme pour les années précédentes, les demandes doivent être déposées au moins dix semaines avant la date de début du projet.

2. PROCESSUS ET CRITÈRES DE LA PRISE DE DÉCISION DU FINANCEMENT

En étudiant les demandes, Téléfilm Canada suivra un processus composé de trois étapes :

Étape 1: Confirmer l'admissibilité de la proposition

Téléfilm n'accepte que les propositions qui satisfont aux critères d'admissibilité du PTE et dont les objectifs sont alignés sur les objectifs de Téléfilms décrits dans les principes directeurs du PTE (http://www.telefilm.gc.ca/03/311.asp?lang=en&fond_id=5).

Étape 2: Comparer les propositions admissibles aux critères du PTE

Pour le PTE, Téléfilm préfère recevoir des demandes pour trois types d'activités : les festivals de films, le développement des compétences professionnelles et le développement des occasions d'affaire. Les projets admissibles sont évalués principalement sur la base des critères objectifs suivants :

Festivals de Films

- Taille de l'auditoire rejoint
- Accent du programme sur les longs métrages et autres oeuvres canadiennes
- Proportion du financement communautaire au budget total

Développement des compétences

- Nature de la clientèle et compétences marquées pour développement
- Professionnalisme de la formation proposée
- Niveau de compétences de l'instructeur; utilisation des meilleures pratiques
- Mesure de la satisfaction du client
- Potentiel relatif du progrès de la carrière du participant
- Contribution financière réelle et ou possible du participant au développement de ses compétences grâce au projet

Développement des occasions d'affaires

- Trouver des participants et des partenaires industriels de haut calibre
- Degré de satisfaction des clients
- Résultats réels ou possibles : ventes conclues, partenariats établis/renforcés, etc.
- Contribution financière réelle et ou possible du participant au développement de ses compétences grâce au projet

Étape 3: Décisions de financement

Lorsque l'évaluation est complétée, Téléfilm prend des décisions de financement basées sur les propositions qui satisfont le mieux aux critères suivants :

- L'alignement sur les priorités régionales décrites ci-dessous
- Pertinence et fiabilité des indicateurs de rendement
- Antécédents de résultats ou de résultats potentiels de haute qualité pour le projet proposé

Financement disponible 2009-2010

Les fonds PTE sont limités. Même si le plafond du financement est fixé à 125 000 \$ par projet, veuillez prendre note que Téléfilm limite ses contributions à 25 000 \$ pour les événements et les initiatives qui s'étendent aux participants et intervenants locaux et régionaux. Habituellement, Téléfilm n'envisage excéder cette somme que si les événements et les initiatives réussissent à offrir d'autres bénéfices et résultats en rejoignant une base d'intervenants nationale.

Veuillez noter qu'en 2008-2009, environ 15 pour cent des événements financés par Téléfilm dans la région de l'Atlantique ont reçu un soutien de plus de 50 000 \$. La majorité de l'appui consenti en 2008-2009 dans la région était de 30 000 \$ ou moins.

REMARQUE : Les initiatives jugées non compétitives par Téléfilm pour l'exercice 2009-2010 ne seront pas financées. Toutefois, en ce qui concerne les initiatives jugées non compétitives en 2009-2010 qui ont reçu du financement au cours des trois derniers exercices financiers consécutifs (2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 inclusivement), Téléfilm facilitera la transition du sevrage des fonds de Téléfilm. À cette fin, un avis sera envoyé aux organisateurs affectés leur indiquant que le soutien financier de Téléfilm sera réduit de 50 pour cent pour l'exercice 2009-2010 et disparaîtra par la suite.

3. SOUTIEN FINANCIER D'AUTRES INITIATIVES PLUS MODESTES

En 2009-2010, le bureau régional de l'Atlantique envisage aussi de commanditer – dans une modeste mesure – un nombre limité de petites initiatives qui ne reçoivent pas d'autres fonds de Téléfilm.

Les organisateurs d'initiatives qui cherchent un appui financier devraient m'écrire et décrire leur initiative, expliquer comment celle-ci s'aligne sur les objectifs et les critères de soutien du PTE du bureau de l'Ontario et du Nunavut de Téléfilm, et inclure des plans de marketing et de communications visant à souligner la participation de Téléfilm et la reconnaissance de son appui.

REMARQUE : Les requérants sont vivement encouragés à me contacter pour discuter de leurs idées et obtenir le bénéfice de l'expérience et des conseils du bureau régional de l'Atlantique avant de préparer et de déposer leurs demandes de financement.

Téléfilm Canada étudiera les demandes de financement des petites initiatives en se fondant sur les trois critères suivants :

1. Alignement sur les objectifs régionaux
2. Le potentiel de stimuler le partage des idées créatives, favoriser la voix du secteur audiovisuel régional et encourager les relations et la collaboration régionales
3. Portée de l'initiative dans la région

Financement disponible 2009-2010

L'appui financier des petites initiatives approuvées se situera dans une fourchette de 500 \$ à 3 000 \$ et n'excédera pas 5 000 \$. Téléfilm pourra également considérer des propositions d'événements qui ont une portée nationale importante, mais son appui à de tels événements ne dépassera pas normalement 10 000 \$.

4. PRIORITÉS DU BUREAU RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

a. Développement des compétences et des occasions d'affaires

Bien que Téléfilm Atlantique tentera de soutenir les initiatives visant le développement des compétences des producteurs, réalisateurs et scénaristes, le bureau a considéré prioritaire le développement des producteurs et des scénaristes de la région de l'Atlantique

En plus des initiatives de développement des talents, Téléfilm Atlantique encouragera le financement PTE des propositions qui :

- Cibler le développement des occasions d'affaires dans le but d'améliorer l'accès des professionnels de l'industrie à du financement et à des partenariats productifs
- Faciliter le réseautage entre les producteurs, les scénaristes ou les distributeurs
- Impliquer les professionnels influents des secteurs de la production et du financement dans le but de développer des partenariats d'affaires avec les participants au projet

Le bureau régional de l'Atlantique a l'intention de consacrer environ 60 pour cent* de ses ressources disponibles au développement des compétences et des occasions d'affaires.

b. Élargissement des auditoires

Les festivals de films mettent très bien en valeur le long métrage canadien. Pour Téléfilm, les festivals illustrent les œuvres du Canada et de l'étranger, augmentent la reconnaissance du talent, améliorent l'accès du public au contenu canadien et contribuent à élargir les auditoires des longs métrages canadiens et d'autres œuvres canadiennes.

Le bureau régional de l'Atlantique a l'intention de consacrer environ 30 pour cent* de ses ressources disponibles aux festivals tenus dans la Région de l'Atlantique.

c. Nouvelles initiatives

Enfin, Téléfilm réservera environ 10 pour cent* de ses ressources financières disponibles pour encourager des projets innovateurs qui correspondent aux objectifs stratégiques de la société.

*REMARQUE : Téléfilm se réserve le droit d'ajuster les pourcentages en se fondant sur la quantité et la qualité des propositions déposées et acceptées.

N'hésitez pas à communiquer avec moi concernant le PTE et la direction de vos propositions.

Meilleures salutations,

Gordon Whittaker

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gordon Whittaker', with a stylized flourish at the end.

Directeur régional, Directeur du développement des affaires et du long métrage régional,
Région de l'Atlantique
Téléfilm Canada

902 426-8425 (poste 2710)
whittag@telefilm.gc.ca